



## **Protocole OFTA pour Gymnase Raymond Barlet / salle Laurent-Paul salle Lionel Terray / Maison Communale des Bruyères (MCB) et salle Châtelain**

### **Généralité :**

L'usage des vestiaires, cuisines salles de réunions ou diverses ainsi que les douches n'est pas autorisé.

Le groupe arrive en tenue de sport avec un sac individuel pour y déposer ses habits ou autres vestes et chaussures. Les sacs sont entreposés dans les espaces prévus.

Aux toilettes lavage des mains avant et après.

Chaque participant aura en plus du masque un gel hydro-alcoolique et des lingettes dans son sac. Le matériel éventuellement utilisé sera du matériel personnel et il n'y aura aucun exercices avec du matériel commun échangé.

Les zones de contact sont nettoyées par le groupe avant le début de l'activité.

Les gels hydro-alcooliques et produits de nettoyage sont mis à disposition par la Mairie pour les zones de contact appartenant au gymnase/salles/maison communale (tatami, poignées de portes, interrupteurs, ...).

Chaque personne s'inscrit sur la feuille de présence avec son propre crayon auprès de l'animateur avec son nom, tél, mail.

Chacun apporte son tapis pour les activités Pilates, Yoga, Stretching, Sophrologie, Gym douce adaptée.

Les retardataires ne seront pas admis au cours.

Les spectateurs ou accompagnants ne sont pas admis. dans les gymnases.

Ne pas venir à la séance en cas de fièvre, toux, difficultés respiratoires.

### **Pratique :**

Le groupe arrive masqué et le masque n'est retiré qu'au moment de la pratique du sport (sauf imposition contraire des gestionnaires de salle).

Le groupe attend dans la zone d'attente dédiée par le gymnase ou la salle.

Le groupe entre dans la salle qui lui est affectée à l'heure, masqué et après le départ du groupe précédent.

Il respecte le sens de circulation, mis en place dans le gymnase ou la salle s'il existe.  
L'activité se pratique soit pied nu ou chaussettes, soit avec des chaussures dédiées à l'activité.  
Désinfection des mains et des pieds avant d'entrer sur le tatami ou tapis.  
Les participants entrent dans l'espace de pratique du sport préalablement nettoyé et peuvent enlever le masque (sauf imposition du gestionnaire de la salle ou distanciation physique légale non respectée).  
Le groupe sort de la salle masqué mains passées au gel, 5 minutes avant l'heure théorique de fin.

## Spécificités :

**Aikido, Tai chi, Qi gong, Activités de la Gymnastique** (Pilates, Yoga, Stretching, Sophrologie, Gym douce adaptée) :  
le masque est porté pendant la pratique par l'animateur.

## Tennis de table :

En arrivant une équipe met en place les tables avec une distance de 3 m entre chaque table.  
Le nettoyage des surfaces de contact des tables est demandé avant la pratique (produit mis à dispo par l'Ofta).  
Avant de sortir le groupe range les tables dans l'espace dédié.

## Participants par salle :

Les règles de distanciation physiques définies par les ordonnances et/ou la jauge maxi défini par l'animateur, fixent la limite en fonction de la surface de la salle.  
Il n'y a pas, actuellement, de limitation de nombre de participants par salle sauf à la MCB où le nombre maxi de participants est affiché.